

Paris, le vendredi 20 octobre 2023

Pascale Ribes, réélue présidente d'APF France handicap



Photo J.Deya

Pascale Ribes a été réélue pour un second mandat à la présidence d'APF France handicap lors du Conseil d'administration de l'association qui s'est tenu le vendredi 20 octobre 2023.

Particulièrement attachée au respect et à l'effectivité des droits et des libertés fondamentales et engagée au niveau européen et international, son premier mandat a été marqué par des avancées majeures dans ce domaine : l'obtention du statut consultatif « spécial » auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) ; la déconjugalisation de l'AAH (allocation aux adultes handicapés), combat historique de l'association ; la condamnation de la France par le Conseil de l'Europe pour la violation des droits des personnes handicapées et de leurs familles, décision qui fait suite à une réclamation collective

déposée en 2018 par APF France handicap, l'Unapei, l'Unafam et la FNATH face au non-respect par l'État Français de ses obligations envers les personnes en situation de handicap et leurs familles.

« Depuis 90 ans, notre association mène des combats. Nous en avons gagné certains mais beaucoup restent à mener. Comme je l'ai dit lors de notre Congrès qui s'est tenu à Reims en juin dernier, nous estimons que nous vivons aujourd'hui un apartheid social. Nous avons le sentiment d'être au pied d'un mur d'inaction et d'exclusion. C'est pour cette raison qu'APF France handicap exige dès à présent un changement de paradigme dans la politique du handicap en France avec l'adoption de l'approche par les droits. Nous lançons d'ailleurs une réflexion pour une véritable refondation de la politique du handicap et ce, à deux ans des 20 ans de la loi de 2005 et des 50 ans de celle de 1975. Notre nouveau projet associatif (2024-2028) "Droit devant, droits d'avenir – Soyons le changement !" sera notre feuille de route », explique Pascale Ribes.

Titulaire du diplôme de juriste conseil en entreprise, d'une Maîtrise en droit et d'un DESS en droit des affaires, Pascale Ribes a débuté sa carrière professionnelle comme juriste dans un cabinet d'avocats puis fût responsable des contrats dans une entreprise d'import-export. Elle a également dispensé des cours dans plusieurs universités et notamment à la faculté de Droit de Montpellier dans le cadre du Master 2 "Droit et Santé" et du Diplôme Universitaire "Environnement juridique et social de la personne handicapée".

Adhérente de l'association depuis plus de 20 ans, fervente défenseuse des droits humains, Pascale Ribes est actuellement membre de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), au titre du CFHE (Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales), membre du CNCPH

Contact presse

Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – sophie.lasbleis@apf.asso.fr

(Conseil national consultatif des personnes handicapées), au titre d'APF France handicap, vice-présidente du CFHE, membre du conseil de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), au titre d'APF France handicap, trésorière de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

De 2010 à 2014, elle fût également présidente du CFHE, et en 2011 présidente de l'association CH(s)OSE (Collectif Handicaps et Sexualités OSE).

Dans le cadre de son nouveau mandat, Pascale Ribes poursuivra son investissement pour une société juste, solidaire et durable. Les prochaines actions de l'association vont dans ce sens avec notamment le lancement des États généraux d'APF France handicap dès l'automne 2023 afin de contribuer à une nouvelle politique du handicap en France ou le fort engagement de l'association en faveur des jeux olympiques et paralympiques aux côtés de Tony Estanguet, président de Paris 2024, avec pour objectif une société plus inclusive.

« L'approche par les droits humains constitue le socle nécessaire pour garantir l'effectivité des droits. C'est la condition indispensable pour l'égalité de dignité de tous les citoyens et citoyennes de ce pays » conclut Pascale Ribes.

► Constitution du nouveau bureau d'APF France handicap

Présidente : Pascale Ribes
Vice-président : Laurent Quaranta
Vice-président : Philippe Jeanneton
Vice-présidente : Hélène Valentin-Dulac
Trésorier : Alain Rochon
Trésorière adjointe : Catherine Verneau
Secrétaire : Meriem Boumerdas
Secrétaire adjointe : Sylvie Crelier